

# La Voix du Conseil

## Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com  
Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: contact.chammes@ste-suzanne.com

Février 2021 n° 62

Ce journal a été imprimé par nos soins le 25 janvier

### Un nouvel aménagement du carrefour de la Briqueterie

La commune entreprend tout au long de l'année des travaux pour améliorer la sécurité, entretenir et embellir le territoire communal par le biais de travaux, dont le dernier chantier en date vient de se terminer avec la modification du carrefour dit de la Briqueterie. Connu de tous les habitants de la commune, ce carrefour situé sur la route départementale 7 entre Sainte-Suzanne et Évron représentait un danger pour les habitants qui sortaient du chemin de la briqueterie pour s'engager sur la route départementale.



Ce projet de réaménagement à l'étude depuis plusieurs années nécessitait, pour sa mise en œuvre, l'acquisition du bâtiment à l'abandon depuis plusieurs années qui empêchait la visibilité. Une acquisition effectuée cette année durant l'été qui a permis d'engager les travaux. Le bâtiment a fait l'objet d'une démolition complète pour laisser la place à un espace totalement dégagé qui a rendu la visibilité à ce carrefour.



### Les chantiers à venir en 2021 pour Sainte-Suzanne-et-Chammes

Installée depuis maintenant huit mois, la nouvelle équipe municipale prépare le lancement de nouveaux travaux pour continuer à entretenir, restaurer et embellir notre commune.

Malgré le contexte si particulier de l'année écoulée, durant cette année 2020, nous avons pu finaliser plusieurs chantiers dont certains engagés sous l'ancienne municipalité comme l'aménagement de l'étang des Chauvinières, la construction de la résidence de l'Aiguison, la sécurisation du carrefour de la briqueterie, la réfection du local John Ferremen et du bâtiment de La Poste, l'aménagement des abords des containers de tri salle Maxime Létard, ....

En complément de ces chantiers, des travaux de rénovation de chaussée et d'entretien courant sur les bâtiments municipaux ont également été réalisés.

L'année 2021 sera surtout consacrée à la préparation de travaux structurants de la mandature pour continuer l'amélioration du cadre de vie des suzannais et camelésiens comme l'aménagement de la rue de la Libération et de la route Montsûrs, l'effacement de réseaux dans la ruelle du Pressoir et la rue du Petit Rocher.

À Chammes : Projet des effacements de réseaux route de Blandouet, suivi de l'aménagement et de la sécurisation du carrefour de la Panneterie, selon les budgets 2023 ou 2024.

Les travaux quotidiens vont se poursuivre, vous pouvez lorsque vous constatez des interventions à réaliser les signaler à la mairie par l'application Intramuros.

Pour les chantiers importants comme la rue de Montsûrs et de la Libération nous souhaitons associer au mieux les habitants à ces projets d'aménagement de la commune, nous mettrons en place des réunions publiques avec les riverains concernés pour présenter et échanger sur les scénarios d'aménagement envisagés.

Didier Échivard - Maire délégué de Chammes.

Président de la commission bâtiments, voirie, sécurité, espaces verts.

## Distribution de la galette des rois pour les aînés

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser le repas des aînés pour les fêtes de fin d'année. Ce moment de convivialité et d'échanges très attendu a dû être repoussé à une date ultérieure, lorsque le contexte sanitaire le permettra. Pour préserver le lien en ce début d'année, l'équipe municipale a organisé la distribution d'un lot Épiphanie avec une galette des rois et 120 personnes ont pu en bénéficier.

## Séance du conseil municipal du 15 janvier

Le conseil municipal s'est réuni pour sa session mensuelle le vendredi 15 janvier en présence de 16 élus, les trois élus absents étaient représentés par des pouvoirs.

Plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour, elles ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal :

- Ancien EHPAD – vente de matériel d'occasion au profit de la société qui a fait l'acquisition du bâtiment.
- Participation financière de l'Association des Petites Cités de Caractère à la journée des Peintres 2020.
- Aménagement de l'étang des Chauvinières – acquisition des parcelles de terrain prévue pour l'aménagement du site sur la base du nouveau bornage après travaux.
- Lotissement Résidence de la Taconnière II – un dépôt de permis d'aménager avec le recours à un architecte pour finaliser l'allotissement des parcelles mises à la vente.
- Résidence de l'Aiguison – désignation du représentant de la commune pour siéger à la Commission d'Attribution des Logements de Mayenne Habitat, Aline Davoust a été nommée titulaire et Laurette Boucly suppléante.
- Échange de terrain aux Noës Chopin à Chammes avec un propriétaire privé pour améliorer l'accès au chemin communal.

### Permanence du Maire :

Le maire reçoit sur rendez-vous tous les samedis matins, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

## Dépôts sauvages de déchets ménagers

La propreté de notre village est l'affaire de tous, de la commune bien sûr qui se doit d'entretenir les rues, les espaces verts, mais aussi de tous ses habitants en respectant cette simple règle :

« ne pas faire dans l'espace public ce que l'on ne ferait pas chez soi ».

Nous avons des containers papiers, plastiques, verres, leur nombre sera renforcé dans quelque temps et pour les encombrants il y a une déchèterie à Chammes, avec une grande amplitude d'ouverture. Si vous avez une personne à mobilité réduite ou âgée près de chez vous n'oubliez pas le petit coup de main...

Alors que la commune continue à aménager des espaces de tri sélectif utilisés correctement par une majorité des habitants, une minorité d'entre eux continue à utiliser ces espaces en lieux de dépôt de déchèterie. Heureusement nous n'avons que quelques personnes qui ont ce comportement, imaginez l'état de notre environnement si elles étaient plus nombreuses. Ce manque de civilité est intolérable et nuit au respect de l'hygiène et à la propreté de notre commune.



Il est rappelé que les espaces de tri sélectif aménagés sur la commune sont réservés au dépôt **d'ordures ménagères** qui doivent être conditionnées dans des sacs poubelles hermétiques, aux papiers, aux emballages cartons et plastiques, aux bouteilles en verre. Tous les autres objets, déchets verts ou encombrants doivent être déposés en déchèterie.

Lors de nouvelles incivilités constatées le 1er janvier 2021 avec des sacs poubelles posés à terre et des cartons, alors que les containers n'étaient pas pleins, un travail d'identification des propriétaires des déchets a permis de retrouver une première personne qui va faire l'objet d'une verbalisation.

**Pour le respect de l'hygiène et la propreté de notre commune, mais également pour la préservation de notre cadre de vie il est demandé à tous de respecter les règles de tri sélectif.**

### Horaires d'ouverture déchèterie de Chammes :

Lundi : 13H30 à 17H00 , Mercredi : 13H30 à 17H00, Jeudi : 13H30 à 17H00

Vendredi : 13H30 à 17H00 , Samedi : 9H00 à 12H00 • 13H30 à 17H00

**AMBULANCES  
V.S.L.  
TAXIS  
MINIBUS**  
**02 43 01 40 01**  
ZA des Coëvrons - 53270 Ste SUZANNE

*Hôtel\*\**  **Beauséjour**  
Restaurant Traiteur  
Sandrine et Stéphane Huchet  
4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne  
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

 **AIR NATURE**  
MOTOCULTURE  
LM53   
VENTES - RÉPARATIONS - LOCATIONS  
**Tél. 02 43 37 33 02**  
Carrefour Louvigné/Argentré-53210 LOUVIGNÉ  
Maryan LANDAIS : 06 27 22 41 68  
airnature@orange.fr  
site internet : www.airnature.fr



**Capitaine Christophe BLU**  
Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Sainte-Suzanne

## Les Sapeurs-Pompiers de Sainte-Suzanne-et-Chammes

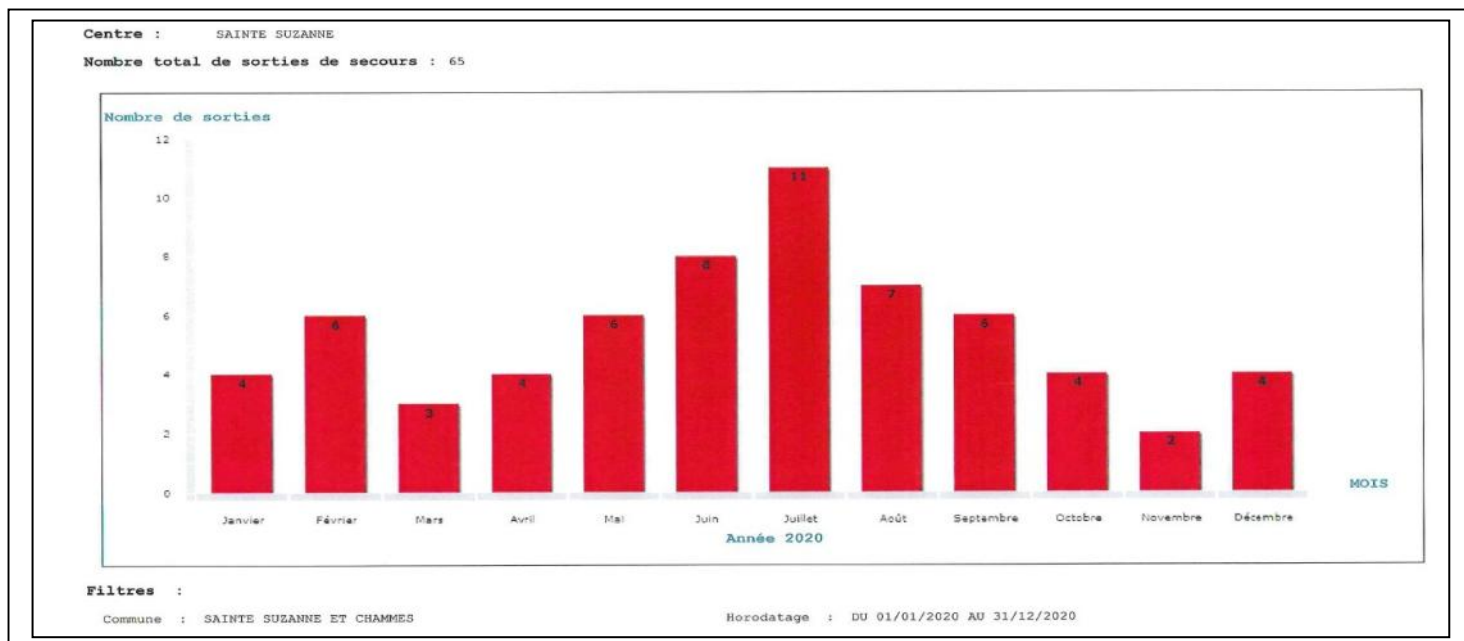
### Le Mot du Chef de Centre :

En ces moments difficiles liés à la COVID 19, permettez-moi de vous adresser tous mes vœux de bonne santé. Les recommandations sanitaires et ce nouveau confinement nous obligent à supprimer, voire décaler certains moments forts de nos manifestations habituelles.

En effet, cette année, nous ne pourrons pas réaliser notre traditionnelle cérémonie de la Ste Barbe qui nous permet d'honorer certains de nos sapeurs-pompiers par les remises de médailles d'honneur, mais aussi par l'avancement au grade supérieur pour certains.

En ce mois de janvier, chaque sapeur-pompier passera vous voir, mais ne pourra pas entrer dans vos habitations. Le Président de l'Amicale se joint à moi pour vous demander votre indulgence quant à ce désagrément. « Nos activités opérationnelles ne sont pas arrêtées pour autant, ainsi vous trouverez ci-dessous quelques moments forts de cette année 2020. »

### **Le nombre d'interventions à Sainte-Suzanne-et-Chammes en 2020 : 65**



et 230 interventions en 2020 sur l'ensemble des communes défendues

### Nos médailles 2020



Sergent Alexis Rocton  
Médaille d'honneur échelon Bronze,



Caporal-chef Thomas Breux  
Médaille d'honneur  
échelon Bronze,

Nos promus 2020



Lieutenant Christophe Blu  
Promu : Capitaine



Caporal-chef Alexis Rocton  
Promu : Sergent



Sapeur Yves-Loup Manaranche  
Promu : Sapeur 1ère Classe

**DES NOUVELLES DE NOS « JSP3 » Jeunes Sapeurs-Pompiers**



Félicitations à nos JSP3 qui viennent de recevoir leur galon de 3<sup>ème</sup> année et de terminer leur formation de 80 heures :  
« Secours à personnes ».

3 d'entre eux, Lou-Ann BLU – Baptiste RENO – Kilian COMMERE-ECHIVARD, pourront intégrer le CIS de Ste Suzanne à l'issue de leur 4<sup>ème</sup> année en 2022

**section 2018-2022**

Bienvenue à nos 8 nouveaux « JSP1 » qui débutent une aventure de 4 ans jusqu'en 2024.  
Noémie GAUTTIER de St Léger intègre cette section pour le CIS de Sainte-Suzanne.

Félicitations aux formateurs des CIS d'Evron, Sainte-Suzanne et Montsûrs pour le temps de bénévolat qu'ils donnent à nos jeunes futures recrues



## Les travaux d'entretien d'hiver des espaces verts et naturels de la commune

La commune de Sainte- Suzanne-et-Chammes possède un patrimoine naturel très divers composé d'espaces boisés, de prairies, de haies, comme le Tertre Ganne, la poterne, le camp des anglais, le parc de la Butte Verte, les lotissements, la place Ambroise de Loré, la place de l'église à Chammes, les chemins communaux.

Ces espaces représentent aujourd'hui plus de 20 hectares. Leur entretien est réalisé par le personnel communal, le personnel de la Communauté de communes et des entreprises spécialisées pour les interventions spécifiques comme les travaux d'élagage en hauteur.



Sainte Suzanne et Chammes, plus de 22 hectares d'espaces naturels et d'espaces verts à entretenir et valoriser

La programmation et le suivi de ces travaux sont assurés par la commission urbanisme et environnement qui se réunit tous les mois pour proposer les interventions et chantiers d'entretien à prévoir. Ces propositions sont ensuite présentées en bureau puis au conseil municipal. Certains travaux sont également réalisés suite à des demandes d'intervention de suzannais et camélé-siens.



Taille des plantations porte du guichet

### *Interventions pour sécuriser les sentiers aux promeneurs et randonneurs*

Des recépages et tailles de haies ont permis de remettre en accessibilité des chemins et espaces naturels pour les randonneurs.

Le tour de poterne a fait l'objet de nombreuses interventions pour redonner un confort et de l'espace aux promeneurs

**PEINTURE - VITRERIE**  
**RAVALEMENT de FAÇADES**  
**REVÊTEMENTS de SOLS et MURS**

**DAVOUST DÉCORS**

**02 43 01 44 17**

12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

## Les travaux d'entretien d'hiver des espaces verts et naturels de la commune

### Mise en valeur des espaces

Les tailles de haies ont permis de redécouvrir des espaces qui avaient disparu sous la végétation comme la mare de la poterne sud et sa couronne d'osiers.

### Les travaux de prévention des risques d'incendie.

Cet été la commune a dû faire face pour la première fois depuis de très nombreuses années à un incendie de forêt lié aux périodes de sécheresse de plus en plus récurrentes.

Des interventions importantes ont été réalisées sur les chemins de la poterne en particulier sur le versant sud pour débroussailler les taillis qui représentaient un risque d'incendie dans un terrain pentu et difficile d'accès en cas d'incendie. Ces travaux ont permis également de retrouver des sentiers qui avaient disparu au fil du temps sous la végétation.



Débroussaillage versant sud de la poterne en prévision des risques d'incendie réalisé par un chantier insertion

L'ensemble de ces interventions a pour objectif de préserver l'état sanitaire de notre patrimoine végétal et de préparer aux repousses de printemps dans de bonnes conditions. Un travail qui se prépare et s'effectue au rythme des saisons avec une période particulière lors des chantiers d'hiver que vous pourrez découvrir en ce moment.

**AVIVA**  
**Carol-Marie GOUTELLE**  
Agent général, à votre service  
Toutes assurances pour particuliers et professionnels  
Gestion de patrimoine **afér**  
Spécialisé en assurances Mutuelle Senior  
goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com  
Anita Rousseau  
13 Rue du Coq Hardy  
72140 Sillé le Guillaume  
☎: 02.43.20.22.29 N° CRAS: 0709363  
Laurence Daubigny  
22 Rue de Ste Gemmes  
53600 Evron  
☎: 02.43.98.63.49

5 rue des grands jardins  
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES  
0243697359 / 0611325801  
16 place Ambroise de Loré  
**HARNOIS JM / Valérie**  
TRAITEUR  
jm-harnois@orange.fr  
**la cabane**

**ZABOU'NETTE**  
*Services*  
TOUS TRAVAUX D'AIDE À LA PERSONNE  
MÉNAGE REPASSAGE REPAS COURSES ADMINISTRATIF SERVICES à la personne N° 429005077  
**06 74 05 48 15**  
zabounette53270@gmail.com  
tél: n° 429 000 077

### Les interventions d'élagage, de recépage et de tailles des haies et massifs

Certaines interventions sont plus légères, appelées « **relookage** », qu'il convient d'effectuer régulièrement du fait de branches très cassantes qui tombent lors des grands coups de vent et de tempêtes. Elles permettent d'intervenir sur les branches mortes et malades et de redonner de la vigueur aux arbres pour préparer les repousses de printemps.



Suite à la demande de riverains auprès de la commission Environnement, les employés communaux et quelques bénévoles sont intervenus pour couper et élaguer des arbres situés en bordure du chemin des vignes à proximité de la rue du pont d'Erve.

En effet, ces érables, qui avec le temps avaient pris de l'ampleur, privaient le jardin riverain d'ensoleillement ainsi que la maison située à proximité. L'un d'entre eux qui surplombait dangereusement l'habitation a été retiré, les quatre autres arbres ont été élagués ce qui va permettre à la haie buissonnante de reprendre un peu de vie.





## La sécurisation liée aux arbres malades

Les travaux réalisés concernent plusieurs interventions dont l'objectif premier est la sécurisation de l'espace public avec les risques de chutes d'arbres malades qui lorsque qu'ils ne sont pas détectés suffisamment à l'avance peuvent représenter un risque important d'accident.



Un tilleul place de l'église à Chammes

Ce fut le cas cet automne avec la chute d'un grand tilleul rue du camp des anglais qui lors de la dernière tempête a emporté le mur de clôture d'une maison d'habitation en pleine nuit lors d'une tempête, barrant ainsi la route aux voitures.

Un incident qui avait mobilisé gendarmes et pompiers afin de sécuriser la voirie et déblayer la route pour la rouvrir à la circulation.



Un frêne parc de la butte verte



Deux frênes sur la poterne sud



avant

L'abattage d'arbres malades a fait l'objet de plusieurs interventions sur la poterne, dans le parc de la butte verte à Sainte-Suzanne et place de l'église à Chammes.

**Cette année toutes les coupes réalisées de manière préventive ont confirmé le mauvais état sanitaire des arbres avec un risque de chute.**



après

## Les bâtiments de l'ancienne gendarmerie retrouvent une activité et accueillent le SBeMS

Suite au départ de la gendarmerie en 2010, le bâtiment situé 13 rue de la Libération est resté inoccupé de nombreuses années dans l'attente de trouver une nouvelle utilisation. En septembre 2019 le **Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe** (SBeMS) décide d'en faire l'acquisition pour y installer son siège.

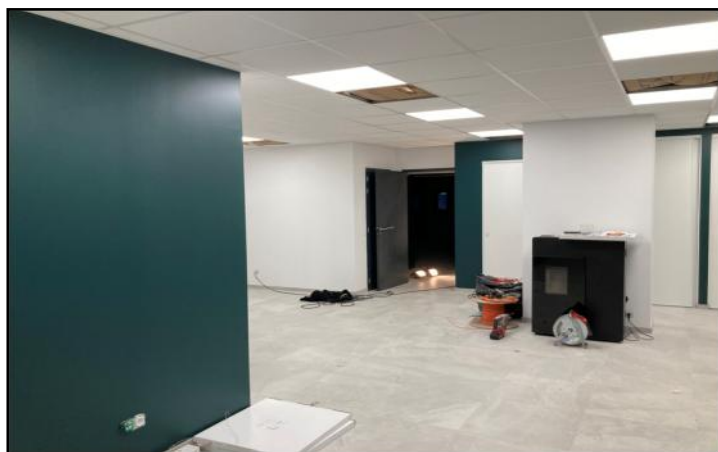
D'importants travaux de réhabilitation ont été engagés à partir d'avril 2020 pour accueillir les 5 agents, leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

Désormais le personnel bénéficie d'un grand bureau de 55 m<sup>2</sup> et d'un bureau privatif, ainsi que d'une salle de réunion équipée en projection, elle peut accueillir 35 personnes. Un atelier technique est également attenant aux locaux.



Les locaux ont été prévus pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. La salle de réunion est disponible en location aux entreprises ou associations qui le souhaitent.

Le SBeMS est désormais joignable au numéro de téléphone suivant : 02 43 91 11 31 ou par mail [contact@sbems.fr](mailto:contact@sbems.fr)



Fin des travaux à la Saugère réalisés  
par le SBeMS

Le coût global des travaux est de 194 418 € TTC.  
Entièrement pris en charge par le Syndicat de bassin.

Les travaux de restauration de la continuité écologique du Moulin de la Saugère ont eu lieu de fin août à novembre 2020. L'aménagement des ouvrages hydrauliques sur l'Erve est une obligation réglementaire pour permettre le rétablissement de la continuité écologique (libre circulation des espèces et des sédiments). Le Syndicat de bassin est là pour apporter des moyens techniques et financiers aux différents propriétaires pour répondre à la législation.

Depuis les premières rencontres sur le terrain en 2008 avec M. Morteveille, M. Auphan et M. Bariller, le projet a été modifié par rapport au projet initial. Pour améliorer la situation en crue, le SBeMS (Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe) a piloté une nouvelle étude en 2020. La solution privilégiée, fruit d'une concertation entre les services de l'Etat (DDT, SDAP, OFB) et actée par le propriétaire, a été de supprimer complètement le clapet et les bajoyers béton, de créer des échancrures profondes sous le pont de la route départementale pour recréer une rivière naturelle. Un pompage permet d'alimenter les douves à proximité. L'ensemble des maçonneries du bief a été rejointoyé. Les travaux rive gauche ont été pris en charge par la commune et la partie rive droite par le SBeMS. Le vannage de décharge a été également restauré.

Le SBeMS a été contraint de déplacer le réseau d'eaux usées sur 150 ml passant avant au fil de l'eau pour l'abaisser sous le nouveau lit de rivière et sous les échancrures du pont de la route départementale., améliorant ainsi la vision esthétique de l'ouvrage.

Le Syndicat assure des suivis biologiques par pêche électrique. Cette année, il a suivi des frayères naturelles de truites pour mesurer l'impact sur ces aménagements.



Lancement de la campagne 2021 de recrutement des volontaires.

Ce lundi 11 janvier, Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État auprès de Jean-Michel BLANQUER, a lancé officiellement la campagne de recrutement 2021 des volontaires pour le Service national universel (SNU). La promotion 2021 du SNU s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent se porter volontaires pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Le site dédié aux candidatures est ouvert pour tous les jeunes (filles et garçons), les lycéens, les apprentis, les jeunes travailleurs et les jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre cette expérience de cohésion dès le mois de juin 2021. La sélection assurera une représentativité de la diversité des situations des jeunes d'une classe d'âge. Un document explicatif sera distribué dans tous les lycées et une FAQ a été mise en ligne afin de répondre à toutes les interrogations des jeunes et de leurs familles sur le SNU.

Le séjour de cohésion aura lieu **du 21 juin au 2 juillet 2021** en métropole et en outremer. Il concernera 25 000 jeunes. Compte-tenu du contexte sanitaire, la mobilité sera prioritairement régionale. Tous les frais inhérents à la mise en œuvre du SNU sont pris en charge par l'État : transport, alimentation, activités, tenue, etc.

Les activités sont construites sur des principes de pédagogie active et d'éducation non-formelle, inspirées des organisations d'éducation populaire et du scoutisme. À l'issue de sa mission d'intérêt général, s'il le souhaite, chaque volontaire est invité à s'engager pour participer à l'édification d'une Nation plus fraternelle et solidaire, en rejoignant les formes de bénévolat et de volontariat existantes, comme le Service civique ou la Réserve civique.



**Le Service national universel (SNU) promotion 2021** s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

### LES OBJECTIFS

- Faire vivre les valeurs républicaines
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

### LES ÉTAPES CLÉS

- 1** Séjour de cohésion
  - ✓ 2 semaines
  - ✓ dans un autre département
- 2** Mission d'intérêt général
  - ✓ 12 jours consécutifs ou 84 heures réparties au cours de l'année
  - ✓ près de chez soi
  - ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion
- 3** Engagement volontaire
  - ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
  - ✓ entre 16 et 25 ans

## ÉTAPE 1 LE SÉJOUR DE COHÉSION

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

**Quelles thématiques ?**

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
- 2 Autonomie, connaissance des services publics, accès aux droits, promotion de la santé
- 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- 4 Culture et patrimoine
- 5 Découverte de l'engagement
- 6 Défense, sécurité et résilience nationales
- 7 Développement durable et transition écologique

**Où ?**

Dans des centres de cohésion installés dans des internats publics ou des centres de vacances situés dans un autre département que celui du volontaire.

**Quand ?**

du 21 juin au 2 juillet 2021.

**Et après ?**

Une cérémonie de clôture est organisée le dernier jour et chaque volontaire reçoit un certificat de participation au séjour de cohésion.

## ÉTAPE 2 LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Une fois le séjour de cohésion réalisé, chaque jeune effectue, près de chez lui, une mission d'intérêt général. Chaque département propose plusieurs missions que les jeunes peuvent découvrir et auxquelles ils peuvent candidater.

**Quels domaines ?**

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.

**Où ?**

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.

**Quand ?**

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 12 jours consécutifs hors temps scolaire, l'année qui suit le séjour de cohésion.

**Des exemples ?**

Contribution à un chantier de restauration du patrimoine, participation à l'organisation d'un événement culturel, sportif ou à l'animation dans une structure pour personnes âgées, etc.

**Et après ?**

À l'issue de la mission, un certificat est remis à chaque volontaire.

**Bonus**

Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

## ÉTAPE 3 L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

À l'issue de la mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer au renforcement d'une société fraternelle et solidaire en rejoignant les formes d'engagement existantes, comme le Service civique ou les réserves (par exemple la réserve civique).

**Pour qui ?**

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.

**Les missions ?**

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, volontariat des Armées ou de la Gendarmerie, bénévolat associatif, etc., et concernent des secteurs très variés : l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, la défense et la sécurité, etc.

**Durée ?**

De 3 mois à 1 an.

## Nos commerçants: la boutique de la Reine Esther



Si vous sortez des sentiers battus pour rejoindre le château, non pas par la rue Fouquet de la Varenne, mais par la rue de la Belle Etoile, à droite sur la place Hubert II face au Presbytère, avant de tourner rue Dorée, vous découvrirez une petite échoppe, dans le même immeuble que les artisans d'art de Tramd'Art. Isabelle Couturier vous y accueille.

Que trouverez-vous chez La Reine Esther ? Un fourmillement d'idées de cadeaux pour vous et pour vos proches :

- Des produits gourmands : le miel élaboré par Paul, le mari d'Isabelle, à Saint-Martin-de-Connée,
- Du vinaigre de Denis Maréchal au Corps, des confitures, terrines, tisanes et nectars de fruit
- Des bijoux : bracelets, boucles d'oreille, bagues et colliers
- Des objets de déco : bougies, personnages, bibelots et coussins
- Des objets primés au concours Lépine : attache bracelet ou aimant de sac pour les clefs.

Et ce n'est pas tout, Isabelle a l'exclusivité de la distribution sur la commune des livres de Vincent Houllière récemment publiés aux Editions Sydney Laurent.

La Restauration Provinciale, paru en septembre 2020, un roman de fiction politique aussi bien au niveau national que pour ses répercussions dans un village de la Mayenne, toute ressemblance avec Sainte-Suzanne est purement volontaire. La Roue Tourne, paru en janvier 2021, un essai autobiographique sur l'enfermement rédigé pendant le confinement du printemps 2020 au Moulin du Petit-Gohard. D'ailleurs Isabelle a organisé deux séances de dédicaces par Vincent Houllière à la sortie de ce dernier livre les 16 et 17 janvier 2021.

Pourquoi La Reine Esther ? C'est une figure biblique kidnappée pour faire partie du harem jusqu'à devenir reine couverte de bijoux et qui organisa un festin pour déjouer les plans du premier ministre du roi.

Alors n'hésitez pas à franchir la porte du 1 rue de la Belle Etoile !

## Comité des fêtes de Chammes

L'année 2020 a été particulièrement perturbée par la pandémie. Aussi, nous n'avons pas pu organiser les manifestations qui nous permettaient de se retrouver en toute convivialité pour notre repas champêtre, ni pour la soirée humoristique qui était prévue en octobre 2020.

Nous espérons reprendre et organiser nos manifestations dès que la situation le permettra.

En attendant une situation plus sereine, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Le Président : Didier ECHIVARD

## Amicale de l'Erve Chammes

L'année 2020 a stoppé toutes nos activités dont la belote, les chants, les repas et les sorties. En décembre nos adhérent(e)s ont reçu le goûter de Noël chez eux.

Pour l'instant, il nous est impossible d'organiser notre assemblée générale en janvier comme d'habitude, un peu de patience et espérons des jours meilleurs pour se retrouver. A tous meilleurs vœux et bonne année.

RIBOT Marie-Thérèse présidente « Amicale de L'Erve »



Chaque année l'INSEE, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, établit pour toutes les communes les données de leur population légale officielle. Cette année au 1er janvier 2021, la Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes voit sa population totale se stabiliser à 1311 habitants après une année rythmée par des naissances, des mariages, des unions civiles (pacs) et des décès qui s'établissent ainsi : 6 Naissances : 5 Mariages : 3 PACS : 21 Décès :



## Naissances 2020 :

- Adèle RICHER, née le 15 avril 2020, 150 chemin du Haut Rocher, Sainte-Suzanne
- Mahé DAVOUST, né le 30 mai 2020, 6 Hameau de Beaulieu, Sainte-Suzanne
- Camille BARRIER, née le 4 août 2020, 8 rue du Pont d'Erve, Sainte-Suzanne
- Lorenzo HUNOT, né le 4 août 2020, 18 rue de la Taconnière, Sainte-Suzanne
- Alix DUBOIS, né le 24 août 2020, 8 rue Robert Triger, Sainte-Suzanne
- Arthur BALANDRAUD, né le 3 décembre 2020, La Berrière, Sainte-Suzanne



## Mariages 2020 :

- Stéphane HAVARD et Christine CHANDRU, le 6 juin 2020, 465 chemin du Bourg à l'Abbesse "Le Pré du Grand Jardin", Chammes
- Simon JARRY et Chloé LÉCOLIER, le 22 août 2020, 2 impasse du Cruchet, Sainte-Suzanne
- Simon MAUVIEUX et Amina JANSSEN, le 3 octobre 2020, 4 rue du Pont d'Erve, Sainte-Suzanne
- Jean LACOME et Srisakol OAPIMAI, le 05 novembre 2020, 3 Impasse de Bazougers, Chammes
- Franck RULLEAU-VAUGRENARD et Edwige OUVARD, le 28 novembre 2020, 265 chemin de Clairbois, Chammes



## Pactes Civils de Solidarité 2020 :

- Dylan MIGNON et Anaïs GANDON, le 23 juin 2020, Pommereau - 1680 route de Saint-Jean, Chammes
- Pierre-André VIOT et Anaïs JAN, le 10 juillet 2020, 10 rue de la Libération, Sainte-Suzanne
- Charly LEROY et Justine GARNIER, le 11 juillet 2020, 505 chemin de Beaulieu, Sainte-Suzanne



## Décès 2020 :

- Danièle CARRIOU veuve WACKERNIE, 68 ans, décédée le 08 janvier 2020, 10 route de Blandouet, Chammes
- Yvonne MÉZIÈRE veuve LEDEUIL, 97 ans, décédée le 26 janvier 2020, 29 rue des Coëvrons, Sainte-Suzanne
- Lucien MOREAU, 88 ans, décédé le 31 janvier 2020, 5 impasse de la Saugère, Sainte-Suzanne
- Gisèle LANGUY née KECK, 68 ans, décédée le 19 février 2020, 300 chemin de l'Aubrière, Chammes
- Madeleine CHOISNET veuve POIL, 90 ans, décédée le 5 mars 2020, 3 chemin des Noës, Sainte-Suzanne
- François-Xavier COUPÉ, 83 ans, décédé le 1er avril 2020, 10 rue du Verger, Sainte-Suzanne
- Gaston MARTINIÈRE, 74 ans, décédé le 19 avril 2020, 32 rue Perrine Dugué, Sainte-Suzanne
- Robert BELLAYER, 91 ans, décédé le 23 avril 2020, 12 route de Blandouet, Chammes
- Robert GAROT, 87 ans, décédé le 30 mai 2020, Champ Fleuri, Sainte-Suzanne
- Jacqueline HÉRICOURT veuve PODEVIN, 92 ans, décédée le 6 juin 2020 La Giraudière, Sainte-Suzanne
- Maurice FERRAND, 87 ans, ancien employé communal, décédé le 14 juin 2020.
- Roland ROUSSEAU, 69 ans, décédé le 11 juillet 2020, 2 chemin du Pont Neuf, Sainte-Suzanne
- Bernard UZU, 77 ans, décédé le 26 juillet 2020, 5 rue des Rosiers, Sainte-Suzanne
- Jean AERTS, 56 ans, décédé le 24 août 2020, Sainte-Suzanne
- Raymond BREUX, 92 ans, ancien conseiller municipal, décédé le 13 octobre 2020.
- Joël CALAIS, 66, décédé le 21 octobre 2020, 55 chemin de la Housserie, Sainte-Suzanne
- Germaine BLIN veuve PÉAN, 100 ans, "175 chemin du Poil de Brebis", Sainte-Suzanne
- Marcel BRUNET, 93 ans, décédé le 16 novembre 2020.
- Odette MARIEL, veuve ROULAND, 82 ans, décédée le 23 novembre 2020, 3080 route de Vaiges, Chammes
- Constance BRUNET née BLANCHARD, 88ans, décédée le 04 décembre 2020.
- Denise BOURGOIN, veuve de André BOURGOIN, née MASSOT, 86 ans, décédée le 04 décembre 2020.

## Le chantier de rénovation de la piscine de Sainte Suzanne

Dans le cadre du projet de territoire intercommunal 2017-2030, la Communauté de communes des Coëvrons contribue à l'aménagement du territoire en matière économique, sportive, culturelle patrimoniale et sociale. Cela se traduit par la présence d'équipements communautaires répartis sur le territoire intercommunal.

Sainte-Suzanne est un des pôles d'équilibre de ce projet en particulier pour le volet touristique et plusieurs équipements présents sur la commune sont en gestion communautaire comme l'Office du tourisme, le VVF et la piscine.

La Communauté de communes assure leur fonctionnement, leur entretien et à ce titre la piscine de Sainte-Suzanne va faire l'objet d'un programme de réhabilitation complète de 1,25M€. Les travaux viennent d'être lancés et le projet prévoit :

- La réfection des bassins (murs, fonds, carrelage) et la réfection des sols autour des bassins.
- La modernisation du système du chauffage de l'eau avec un système plus performant et plus économique. Le dessus du local technique sera aménagé en poste de surveillance.
- Le toboggan sera préservé avec désormais une arrivée dans un bassin différent de celui du grand bassin.
- Le bâtiment d'accueil fera l'objet d'une réfection complète avec l'installation de nouveaux casiers pour ranger les effets personnels, de nouvelles cabines pour se changer des WC et douches PMR (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite).
- Les douches d'accueil avant l'accès aux bassins seront également rénovées.



**ADP Elec**  
David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

☎ 06 15 67 69 75  
✉ david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr  
📍 53270 SAINTÉ-SUZANNE & CHAMMES

**Lorenor**  
la vaisselle, c'est nous!

Location vaisselle  
&  
matériel de réception

📷 📘

ZI du Bray II - 6 rue Benjamin Franklin - 53600 Evron  
Tel. 02 43 69 17 29 - www.lorenor.fr

La fin des travaux est prévue pour le mois de juin avant l'ouverture de la saison estivale 2021.

Un agent pour vous accompagner dans vos démarches sur de nombreuses thématiques en lien avec les organismes partenaires:

ÉTAT - CAF - MSA - CPAM - CARSAT - POLE EMPLOI...



Maison de services au public

## Horaires d'ouverture

**Lundi :** 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30  
**Mardi :** 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30  
**Mercredi :** 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30  
**Jeudi :** 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30  
**Vendredi :** 8h30 - 12h15 / Fermé



Maison de services au public

Des services de proximité

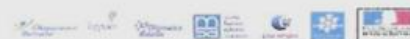
### Contact

Elisabeth PERIGOIS  
 02 43 01 93 94  
 msap@evron.fr

### MSAP Evron

6 rue de Hertford  
 53600 EVRON  
 Tél : 02 43 01 93 94  
 msap@evron.fr

COEVROIS



## Les services proposés



## Les permanences

### SANTÉ / HANDICAP

**CARSAT**  
 Assistant social sur rendez-vous  
 3646 - Répondre « Service social »

**F.N.A.T.H.**  
 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30  
 Sur rendez-vous - 06 84 03 50 99

**Maison Départementale Autonomie**  
 Lundi après-midi - sur rendez-vous  
 02 43 67 75 77  
 Permanence au 1 rue de la Libération - EVRON

### SOCIAL

**ESPADON « Épicerie sociale »**  
 Tous les vendredis de 9h30 à 11h30  
 sans rendez-vous

### EMPLOI

**L'AGORA**  
 92 rue des Prés à EVRON  
 02 43 58 02 80 - sur rendez-vous  
 Aide aux CV / lettres de motivations  
 Actualisation / Aide à la recherche d'emploi

### MISSION LOCALE (16/25 ans)

Lundi, mercredi et jeudi  
 Sur rendez-vous  
 02 43 56 00 12

### CAP EMPLOI

tous les mardis - sur rendez-vous  
 02 43 56 66 63

### JUSTICE

**ADAVIP (Aide aux victimes d'infractions pénales)**  
 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 13h30 à 17h  
 Sur rendez-vous  
 02 43 56 40 57

**CIDFF (les droits des femmes et des familles)**  
 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
 9h à 12h / 13h30 à 17h sur rendez-vous  
 02 43 56 99 29

**Conciliateur de justice**  
 2<sup>ème</sup> jeudi ou 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois  
 Sur rendez-vous  
 02 43 01 93 94

### FAMILLE

**CAF (borne visio-conférence)**  
 Tous les jeudis (journée) et vendredis (matin)  
 sur rendez-vous  
 02 43 01 93 94

### MSA

tous les jeudis de 9h30 à 12h / 13h30 à 15h30  
 Sur rendez-vous  
 02 43 39 43 39

### UDAF (Point conseil budget)

Sur rendez-vous  
 02 43 49 73 89  
 pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

## Il y a 150 ans... en janvier 1871, l'occupation de Ste Suzanne par les Prussiens

Du 15 au 26 janvier 1871, la population vit dans la peur des Prussiens et l'espoir de les voir partir. Coupée de toute communication et de nouvelles, elle se pose des questions sur les allers et venues des troupes qui passent par milliers par le Champ de Foire, qui pillent les maisons, réquisitionnent les fermes et rançonnent les mairies.

Dimanche 22 janvier « Plusieurs personnes de la Rivière sont allées se cacher dans les bois du côté de Beau Soleil, de peur de rencontrer les Prussiens. Chacun se dit » vont-ils partir ? » On les voit faire rapidement leurs sacs. Ils partent du côté de Viviers et Torcé. On commence à respirer. Mais on n'ose pas se livrer complètement à la joie. Ne va-t-il pas en venir d'autres ? ».

Dimanche 22 janvier « Je reçois la visite de M. Jullietrie, maire, qui me donne des détails sur les exigences des Prussiens. Le colonel a eu l'impudence de demander à la commune de Sainte-Suzanne, 30 000 F comme rançon. M. Jullietrie a pu faire réduire cette somme à 1000 F. La ville d'Evron est imposée pour une somme de 50 000 F. On dit que M. Courcelles, maire de cette localité, est retenu comme prisonnier. »



1912 : Commémoration en hommage aux vétérans de la guerre de 1870 devant la mairie

Samedi 28 janvier « Les gens de la campagne se plaignent des réquisitions dont ils sont victimes. En ville, plus de foin, ni de paille. Le café, le sucre, le sel vont bientôt faire défaut. On ne se contente pas de prendre bœufs, porcs, poules, oies, foin, paille. On force plusieurs fermiers d'amener en ville des charretées d'orge et d'avoine ». L'armistice est signé le 29 janvier 1871 « Sans doute, on est profondément triste de voir la France si humiliée, mais on est content de savoir que Paris a capitulé. Si M. Gambetta avait eu, comme nous, les Prussiens dans sa maison, pendant plusieurs semaines, il serait moins empressé de continuer la guerre »

Mardi 8 mars « Enfin, depuis 8 jours, nous sommes sûrs d'avoir la paix. Mais que les conditions sont dures : 5 milliards de rançon, la perte de l'Alsace et ce que les Prussiens appellent la Lorraine allemande, y compris Metz... »

L'armistice est signé le 29 janvier 1871 « Sans doute, on est profondément triste de voir la France si humiliée, mais on est content de savoir que Paris a capitulé. Si M. Gambetta avait eu, comme nous, les Prussiens dans sa maison, pendant plusieurs semaines, il serait moins empressé de continuer la guerre »

En mai 1871, le maire de Sainte-Suzanne demande au Préfet comment et par qui seront remboursées les réquisitions faites auprès des habitants pour le compte de l'armée allemande. La Commune finira de régler la totalité des réquisitions en nature en janvier 1875. Ce n'est qu'en 1877, que la commune recevra de l'Etat le remboursement des 1000 F qu'elle avait dû verser comme rançon à l'occupant.